

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5826**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations spécialité Assistant comptable

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, UNIVERSITE DE MONTPELLIER I Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Montpellier I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel assure le suivi des dossiers comptables, juridiques, fiscaux et sociaux.

Il coordonne et participe aux travaux effectués par un groupe de travail dont il assume la responsabilité. Ces travaux peuvent toucher les domaines suivants : fiscalité, comptabilité et audit, finance d'entreprise, gestion sociale et gestion juridique.

Il assure des travaux d'exécution comportant une part d'initiative professionnelle. Il assume la responsabilité des travaux qu'il délègue à des assistants de niveau inférieur.

Il maîtrise les différentes techniques comptables, les processus juridiques, fiscaux et sociaux de l'entreprise, la lecture des états financiers et comptables et les outils informatiques de gestion.

Il fait preuve d'aisance relationnelle afin de pouvoir communiquer avec tous les salariés de l'entreprise, d'exigence de qualité dans toutes les tâches comptables et d'une capacité à garder une grande réserve sur l'ensemble de l'information stratégique et financière détenue.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans un cabinet d'expertise comptable, un centre de gestion agréé, une PME, une grande entreprise ou une association.

Il peut prétendre à un emploi de :

En cabinet d'expertise comptable : assistant confirmé ou assistant principal.

Dans une petite structure : comptable unique.

Dans une structure moyenne, il prend en charge les aspects comptables et fiscaux, la gestion administrative du personnel et la maîtrise des frais généraux.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1203 : Comptabilité

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Compétence communication

Compétence comptable

Compétence juridique

Compétence sociale

Compétence fiscale

Compétence gestion

Conduite et présentation d'activités professionnelles.

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18/07/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-montp1.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :